



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES
AMBASSADE DE FRANCE À SAO-TOME & PRINCIPE

FICHE SAO-TOME & PRINCIPE

I- Organisation de l'enseignement supérieur

Sao Tome ne possède pas d'université. À ce jour c'est l'Institut Supérieur Polytechnique (ISP) qui dispense ce qui ressemble le plus à un enseignement supérieur public. Au terme du lycée, les étudiants passent un examen de niveau pour entrer en année préparatoire (année 0). Toutefois la répartition des étudiants dans les différentes filières se fait plus sur des critères géographiques et d'emploi du temps que sur de réels intérêts pour tel ou tel domaine d'étude.

Il existe également 2 établissements d'enseignement supérieur privés, mais leurs certifications ne sont pas reconnues en Europe. On pourrait les comparer à des classes préparatoires pour accéder aux universités européennes. Les enseignants y étant très bien payés (10 euros/heure), leurs cours sont plus réguliers mais pas forcément de meilleure qualité.

II- Organisation des études et enseignements dispensés

À la fin de l'année 0, les étudiants passent d'année en année jusqu'à une troisième année au terme de laquelle ils se voient attribuer un certificat. À ce jour, il n'y a pas d'université à Sao Tomé, donc pas de diplôme reconnu à l'extérieur. L'enseignement supérieur se heurte à deux problèmes majeurs :

1. Pas de reconnaissance du métier d'enseignants, donc pas ou peu de débouchés ni perspectives en terme de carrière.
2. Un salaire médiocre : un enseignant vacataire titulaire d'un master 2 est payé 1.40 euros de l'heure. Sachant qu'à l'ISP 70% des enseignants sont vacataires, nous pouvons comprendre leur manque d'intérêt pour les cours qu'ils dispensent ou pour même venir enseigner, activité qui apparaît plus comme une potentielle porte vers d'autres activités (économiques ou politiques).

Entre le public et le privé il est possible d'étudier les sciences physiques, la biologie, les mathématiques, le français, le portugais, l'anglais, la gestion d'entreprise, le tourisme, la gestion, le droit. Ces enseignements sont le plus souvent dispensés par des professionnels extérieurs. À partir de septembre 2009, une formation en sciences de l'éducation devrait voir le jour pour tous les intervenants de l'enseignement supérieur public.

Il existe cependant quelques Santoméens titulaires de diplômes d'enseignements supérieurs étrangers notamment, portugais, cubains, brésiliens, russes, français qui enseignent. Cela dit, seuls 4 d'entre eux se consacrent essentiellement à l'enseignement supérieur public.

Aujourd'hui, seuls les départements travaillant dans le cadre de projets de coopération tentent d'offrir aux étudiants les services d'enseignants formés et diplômés et des formations à distance aboutissant à des certifications reconnues hors de Sao Tomé. Mais ces formations restent rares car difficiles à mettre en place au niveau logistique.

La politique actuelle de l'ISP est de signer des conventions avec certaines universités portugaises (Lisbonne et Porto) pour mettre en place des cursus à distance avec des interventions d'enseignants portugais. Nous n'en sommes à ce jour qu'au stade des signatures.

Nous pouvons enfin noter la présence d'un Assistant Technique français au sein du Centre Polytechnique qui propose des formations professionnelles notamment en mécanique, informatique, électronique.

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur santoméen étant à ce jour embryonnaire, tout reste à faire, notamment dans le domaine du télé enseignement ou sur l'enseignement à distance. Il faut toutefois tenir compte des contraintes locales : Internet balbutiant, énergie sporadique, connections aériennes vers l'Europe peu fréquentes. Ces contraintes posent de réels problèmes de logistique pour la venue de formateurs par exemple.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

a) français

L'une des fonctions majeures de l'Assistant Technique mis à disposition de l'ISP et du Ministère de l'Éducation est la sélection et le suivi d'étudiants boursiers poursuivant des études supérieures en France. Aussi travaillons nous avec de nombreuses institutions d'enseignement supérieur français. Les plus régulières concernent l'université Stendhal de Grenoble et l'Université d'Angers.

En effet, pendant les 2 dernières années une expérience sur la mise en place d'une licence de mathématiques en coopération avec l'université d'Angers a été lancée. Mais les lacunes dans le niveau de base des étudiants et le manque de tuteur au niveau sur place ont conduit à l'abandon du projet. Nous avons donc pris le parti de mieux préparer les étudiants à Sao Tomé (niveau linguistique surtout) avant de les envoyer à Angers pour mener au mieux leurs formations.

b) d'autres pays, notamment européens

Sao Tomé se caractérise par de nombreuses coopérations avec beaucoup de pays et ce dans tous les domaines. On peut citer à titre d'exemple, Cuba pour la formation des médecins, infirmières et aussi en droit et en gestion, le Brésil qui reçoit de nombreux étudiants dans divers domaines, le Portugal qui s'avère encore la destination la plus prisée (nombreuses attaches familiales). Concernant l'Europe, ce sont réellement la France et le Portugal qui s'avèrent être les plus actifs dans le domaine de la formation.

V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-espagnole

Tout est à faire, car il n'existe, à ma connaissance, aucune coopération franco-espagnole. Certes quelques projets ponctuels doivent exister, mais rien de régulier. On peut penser que dans ce domaine l'Espagne reste concentrée sur la Guinée Équatoriale.

VI- Contacts utiles

Département de français de l'Institut Supérieur Polytechnique : françaisispstp@yahoo.fr

Mise à jour : 27 mai 2009